



Conférence Régionale de la Logistique OCCITANIE



BILAN

La logistique est essentielle pour les territoires et indispensable à la grande majorité des activités économiques. Face aux enjeux environnementaux et énergétiques, elle doit être plus durable, tout en répondant aux besoins des professionnels et aux attentes des acteurs publics.

Forte de sa croissance démographique et de son positionnement stratégique sur un corridor d'échanges européens, l'Occitanie devra relever de multiples défis en matière de logistique : pression foncière, objectif zéro artificialisation nette (ZAN) à horizon 2050, croissance des flux, explosion du commerce électronique et des problématiques du dernier kilomètre, transition énergétique, difficultés de recrutement et évolution des métiers, etc.

Face à ces constats, l'État et la Région Occitanie en association avec le cluster TENLOG ont souhaité établir un dialogue entre les acteurs publics et privés, à travers l'organisation de la conférence régionale de la logistique qui s'inscrit par ailleurs dans le cadre des préconisations du Comité Interministériel de la logistique (CILOG) et de la Stratégie Nationale de la Logistique élaborée fin 2022.



La 1^{ère} Conférence de la Logistique, présidée par Monsieur Patrick Berg, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, s'est tenue le 15 septembre 2023 à Toulouse.

Elle a réuni plus de 100 participants autour des enjeux de la logistique en région.

Elle a permis d'engager une dynamique d'échanges et de réflexion qui se poursuivra en 2024.

Une conférence placée sous le signe de la transition

La conférence a rassemblé plus de 100 participants : services de l'Etat et de la Région, agences d'urbanisme, EPCI, gestionnaires d'infrastructures, chambre consulaire, associations, transporteurs et entreprises industrielles et commerciales.

Le programme, organisé autour d'éléments de diagnostic, de tables-rondes et de témoignages a permis de réaffirmer les grandes caractéristiques de la logistique régionale :

- Polarisée autour du pôle Toulouse – Montauban, de la plaine languedocienne et du pôle Perpignan – Le Boulou,
- Forte d'un maillage infrastructurel de qualité (densité du réseau routier supérieure à la moyenne nationale),
- Multimodale (tous les modes présents et des infrastructures complétée par des ports et des équipements ferroviaires),
- Positionnée sur un grand corridor de trafic européen.

Plusieurs intervenants ont rappelé son rôle dans le développement économique et les emplois (95 100 emplois du compte propre et du compte d'autrui) et sa contribution aux objectifs de transition par la mise en place de chaînes logistiques plus vertueuses et la décarbonation des acheminements et des parcs.

Xavier-Yves Valère (DGITM) a, en introduction, rappelé les objectifs de la Stratégie Nationale de la Logistique, dont les Conférences régionales constituent un des outils de gouvernance opérationnelle.

Programme de la Conférence – 15/09/2023

Présentation du contexte national

Xavier-Yves Valère, DGITM
Philippe Duong animateur de la Conférence, Inddigo

Exposé des éléments de diagnostic

L'emploi logistique en région, Lionel Doisneau, INSEE
Flux de marchandises et infrastructures, Kate Jolivet-Testud, CEREMA
Besoins fonciers logistiques, Didier Terrier, AFILOG / cabinet Arthur Loyd

Présentation des enjeux de la logistique dans le cadre de la procédure de modification du SRADDET

Laurent Houlès, Conseil Régional Occitanie
Florian Fontanaud, Conseil Régional Occitanie

Tables-rondes

La logistique et la sobriété foncière
Sophie Lafenêtre, EPF Occitanie
Ludovic Bernini, AEW/AFILOG
Jean Salvignol, Métropole de Toulouse
Logistique au service de la transition écologique
Eric Gilbert, PSCCT
Jean-Claude Brunier, Open Modal
Arnaud Rieutort, Port de Sète
Hervé Ditchi, DREAL Occitanie

La logistique : présentation d'outils pour accompagner la transition écologique et industrielle

Xavier Puigrenier, ADEME

Témoignages : Les champions de la logistique, au service du développement économique et de la réindustrialisation

Faire de la France un territoire leader de la logistique durable en alliant performance et compétitivité au service de la souveraineté et de la résilience économique européenne

Objectif n° 1 :
doter durablement la filière logistique d'une gouvernance structurée

Objectif n° 2 : mettre en place les chaînes logistiques au service de la reconquête industrielle nationale et européenne

Objectif n° 3 : améliorer la compétitivité de la chaîne logistique pour relocaliser les bassins de production au plus près des bassins de consommation

Objectif n° 4 : créer des champions mondiaux de l'innovation logistique

Accélérer la transition écologique de la France grâce une filière logistique aux performances optimisées au service des transitions des filières économiques

Objectif n° 5 :
utiliser le foncier pour favoriser des chaînes logistiques plus écologiques

Objectif n° 6 :
augmenter l'utilisation des modes les plus écologiques et articuler les différents modes de transports

Objectif n° 7 :
accélérer la décarbonation du mode routier du transport de marchandises

Objectif n° 8 :
soutenir des solutions locales pour une logistique du dernier kilomètre plus durable

La Stratégie Nationale de la Logistique et sa gouvernance opérationnelle :

- COMEX, composé du DGITM, du DGE et de la présidente de France Logistique se réunit une fois par trimestre et est l'organe de suivi des CILOG,
- Conférences régionales de la logistique qui ont vocation à se réunir régulièrement,
- Chartes de logistique urbaine durable dans les agglomérations (43 en 2023, objectif 60 en 2027) alimentées par des Comités techniques de liaison de logistique urbaine des collectivités (GART) et des acteurs professionnels (CGF) et accompagnés par des programmes CEE (LUD+, Marguerite, cyclocargologie, Colisactiv)

Le foncier un enjeu majeur pour l'optimisation des chaînes logistiques

La logistique a besoin de surfaces pour gérer des stocks, préparer des commandes, reconsolider des flux fractionnés, desservir le cœur des villes et le tissu économique et assurer des livraisons en modes décarbonnés. Le foncier, enjeu majeur, est au cœur des modifications du SRADDET (en cours pour une finalisation avant novembre 2024) dans le cadre de la mise en œuvre de la loi ZAN - Zéro Artificialisation Nette.

Dans un contexte de frugalité foncière, le maillage logistique du territoire appelle à ouvrir une réflexion sur les mutualisations, la densification et la compacité, la mixité des usages et la reconversion des friches et des zones existantes. Plusieurs intervenants ont également rappelé l'importance de répondre de manière différenciée à des besoins logistiques multi-échelles allant des grands entrepôts aux espaces logistiques de petite taille en zones denses. Pour Xavier-Yves Valère (DGITM) « *le foncier est la clef de rupture de la rénovation logistique des villes* » et Jean Salvignol (Métropole de Toulouse) a rappelé que « *plus il y a d'actions de logistique urbaine et moins il y a de camions* » et indiqué la nécessité de se doter d'outils de prévision. Pour Sophie La fenêtre (EPF Occitanie), trois piliers sont indispensables pour construire une stratégie et adopter une démarche tactique : la qualification du foncier disponible, la régulation au

La multimodalité, un enjeu de qualité de service

Un accord unanime s'est dégagé sur le nécessité de développer les reports modaux dans une région fondamentalement multi-modale au regard de ses infrastructures (ferroviaires, fluviales, maritimes et portuaires) et dans un contexte de transition qui impose de diversifier les modes d'acheminement sur la longue distance mais aussi en zone dense.

Pour ce faire, les opérateurs présents ont rappelé l'importance de l'adaptation des infrastructures, la réalisation des projets les concernant et

regard des phénomènes de concurrence d'usages, les autorisations.

La logistique en Région

12^{ème} place en France au regard de son parc logistique mais **6^{ème} place** au regard de ses trafics

2,6 Millions de m² d'entreposage

4% du parc national

0,5 m² par habitant contre 5 m²/hab. en moyenne en France et 2,5 m² / hab. en Allemagne

Une forte présence de la **grande distribution** et des **prestataires logistiques** dans les transactions

85 000 m²/an de besoin de construction

Des grands pôles logistiques **en tension**

La logistique en France

1 % des surfaces artificialisées durant les 15 dernières années

C'est par ce triptyque qu'il est possible de répondre à la question de la temporalité dont Ludovic Bernini (AEW/Afilog) avait précédemment pointé l'enjeu au travers du décalage existant entre le temps des projets industriels et celui des procédures.

l'accroissement des capacités pour le fret (sillons) qui doivent contribuer, ensemble, à l'élévation du niveau de service offert aux clients.

Le fret ferroviaire en Région

15 % des trafics contre 11 % en moyenne en France

4 plates-formes intermodales à Toulouse, Perpignan, le Boulou et Sète

Cet enjeu global est également présent dans les modifications en cours du SRADDET et dans l'engagement de l'Etat dans la relance du transport ferroviaire qui mettent également en avant la nécessité d'une plus grande coopération entre le ferroviaire, le portuaire et le fluvial.

Le port de Sète (5,3 millions de tonnes) illustre cette coopération avec la croissance de l'autoroute maritime Turquie – Europe du Nord et le déploiement d'offres d'autoroutes ferroviaires

complémentaires (notamment de/vers Calais) rappelés par Monsieur Rieutort.

Stratégie nationale pour le développement du fret ferroviaire

Ses objectifs

- Doublement de la part de marché du ferroviaire à 2030,
- Triplement des trafics de transport combiné

La logistique au cœur de la réindustrialisation du territoire

Utilisant le terme de « *logistique intégrée* », François De Bertier (TENLOG) a rappelé que la logistique fait partie de la valeur ajoutée industrielle.

Présentant Log'In by Daher et son action, Damien Roybon a, en prolongement, évoqué l'importante des projets collaboratifs qui sont au cœur de la nécessaire « *rencontre de l'idéation et de la concrétisation des projets de nouvelles technologies* » contribuant aux ambitions de réindustrialisation.

La structuration des écosystèmes logistiques régionaux autour des enjeux d'industrialisation, d'innovation et de transition, la sensibilisation de l'ensemble des acteurs à la réalité de la logistique et le développement de lieux d'échanges et de rencontres entre acteurs privés et publics ont été mis en avant par plusieurs intervenants comme une clef de succès.

L'innovation pour répondre aux enjeux sociétaux et de performance

Que les interventions aient porté sur les acheminements et la multimodalité, le foncier et l'aménagement, la logistique urbaine et du dernier kilomètre, elles ont toutes fait référence à l'innovation comme source de mise en œuvre d'une logistique plus sobre et plus vertueuse.

Les intervenants ont en particulier mis l'accent sur :

- La digitalisation de la logistique et des entrepôts,
- Les nouvelles formes immobilières,
- La décarbonation des matériels et les énergies renouvelables.

Mais au-delà de la technique, les interventions ont donné une place importante aux innovations organisationnelles en évoquant notamment la

mutualisation, le partage de l'information et les démarches collaboratives.

Des outils pour favoriser l'innovation et la performance

- Programme EVE, dispositif Fret 21, Label Objectif CO2 pour une réduction des impacts environnementaux
- Programme REMOVE sur le report modal
- Appel à Projets TRANSLOG d'expérimentation
- Appel à Projets IVRE
- Concours Innov' PME
- Dialog, système de numérisation des arrêts de circulation et de stationnement
- Interlud, pour la logistique urbaine durable
- Colisactiv' pour le développement de la

Pour aller plus loin

Les documents supports de la Conférence Régionale de la Logistique seront prochainement disponibles sur le site de la DREAL.

[DREAL Occitanie \(developpement-durable.gouv.fr\)](http://developpement-durable.gouv.fr)

Vos contacts :



Hervé DITCHI, DREAL, Adjoint chef département mobilité sécurité routière,

Tél. : 04.34.46.65.71 / Mail : herve.ditchi@developpement-durable.gouv.fr

Elsa RIBEIRO, Région Occitanie, Chargée de mission stratégie fret ferroviaire

Tél. : 05.61.39.65.11 / Mob. : 06.38.30.44.18 / Mail : elsa.ribeiro@laregion.fr

François de Bertier, TENLOG, Président

Tél. : 06.09.99.00.76 / Mail : f.debertier@tenlog.fr

Inddigo a accompagné la DREAL, la Région et Tenlog dans la préparation et l'animation de la Conférence.